

# À Rémalard, ils apprennent à gérer une entreprise

*Vincent Guerrier*

2 minutes

---

**Les jeunes du collège Paul Harel de Rémalard (Orne) auront participé au fonctionnement d'une mini-société.**

Publié le 11 Jul 20 à 10:30



Les créateurs de l'entreprise Terralight entourés de leurs professeurs Bruno Renard et Stéphane Gentile. (©Le Perche)

L'activité de la mini-entreprise « Terralight » des élèves de 3ème au collège Paul Harel de Rémalard s'est conclue en cette fin d'année scolaire avec la présentation de l'option aux élèves de 4ème.

« Malgré le confinement qui a stoppé la phase de commercialisation, les élèves ont acquis de nombreuses compétences concernant le fonctionnement de l'entreprise dont l'objet était de développer un prototype de terrarium réalisé dans

|une ampoule recyclée » rappelle leur professeur Bruno Renard qui a encadré les élèves avec son homologue Stéphane Gentile.

Créer une entreprise, et en connaître tous les rouages, était l'objectif de cette option qui a passionné le groupe de collégiens. Ces derniers ont tenu à remercier Sébastien Garcia et le Crédit Agricole, les Intermarché et Bricomarché de la région, Jardiland Dorceau ainsi que le foyer socio-éducatif et les personnels du collège qui ont soutenu leur initiative.